

PLAN  
QUINQUENNAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
2010-2015



# MONTRÉAL MÉTROPOLE DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE



MESSAGE  
DE LA PRÉSIDENTE  
P. 2

MESSAGE  
DE LA DIRECTRICE  
GÉNÉRALE  
P. 3

PRÉSENTATION  
GÉNÉRALE  
P. 4

ENJEU 1  
P. 11

ENJEU 2  
P. 15

ENJEU 3  
P. 20

ENJEU 4  
P. 27

ENJEU 5  
P. 32

**L'éducation  
et le savoir :**  
une obsession  
collective

**Le développement  
social :** prendre  
assise sur les  
potentiels humains

**La créativité  
et l'innovation :**  
maintenir Montréal  
dans le peloton  
de tête

**Une économie  
dynamique et  
innovante :** cap sur  
l'entrepreneuriat  
et les secteurs  
émergents

**L'environnement :**  
l'urgence d'agir

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Au début du 20<sup>e</sup> siècle, on estimait que la somme des connaissances universelles doublait tous les cent ans. Le rapport Parent (1963) jugeait que cette somme double à chaque décennie. Les experts d'aujourd'hui évaluent qu'elle double tous les cinq ans et les prévisionnistes pensent qu'avant la mi-chemin de ce siècle, elle doublera annuellement...

L'accélération de la production d'information, la fluidité de l'économie libérée de ses ancrages territoriaux, l'interconnectivité au quotidien, voilà une vision à peine esquissée de ce que sera le 21<sup>e</sup> siècle, de ce qu'il est déjà.

La complexité des savoirs et l'instantanéité de leur accès appellent à la collaboration pour exploiter ces nouveaux matériaux que sont l'information et la connaissance. Cette agitation intense créée autour de l'intangible se concrétise dans un mouvement, bien réel celui-là, des populations. Pour conserver notre statut de métropole, il faut avancer, s'adapter, capter la mobilité.

Les avancées de la région de Montréal dans l'économie du savoir et sa position comme pôle d'excellence nord-américain en haute technologie lui confèrent un avantage compétitif certain. La vitalité culturelle, l'ouverture au monde, la diversité et la cohésion sociale, qui caractérisent notre région, en font un pôle attractif à l'échelle mondiale.

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal est fière de contribuer au dynamisme de Montréal. Au cours des cinq dernières années, la CRÉ et ses partenaires ont injecté 45,2 M\$ pour réaliser le plan quinquennal *Innover pour se développer*. Placées sous le signe de l'innovation, qu'elle soit culturelle, sociale, économique ou encore environnementale, ces initiatives ont marqué le paysage montréalais.

La disponibilité des talents et des compétences constitue un facteur de progrès décisif. C'est avec cette conviction que nous présentons notre plan quinquennal de développement 2010-2015, « *Montréal, métropole du 21<sup>e</sup> siècle* ». Inscrits dans la continuité de l'action de la CRÉ de Montréal, le développement des potentiels humains et le déploiement des capacités créatrices et innovatrices, de la population et de nos entreprises, sont au cœur de notre stratégie.

Forts de l'expérience que nous avons acquise en développant des projets innovateurs concertés, nous souhaitons mettre à profit la souplesse de notre organisation et mobiliser nos réseaux. En mariant savoir, diversité, équité et relèvement, en conjuguant culture, société, économie et environnement, nous entendons contribuer à faire de Montréal une grande métropole, créative et innovante, une communauté prospère et solidaire où il fait bon vivre.

A handwritten signature in black ink that reads "Manon Barbe". The script is fluid and cursive.

MANON BARBE  
PRÉSIDENTE DE LA CRÉ DE MONTRÉAL

## MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



La Conférence régionale des élus de Montréal s'associe aux différents réseaux qui animent Montréal pour faire de la région une métropole de créativité et d'innovation. Avec nos partenaires, issus des institutions publiques, des réseaux d'affaires, des réseaux sociaux, des milieux communautaires et des milieux politiques, réunis autour de projets innovateurs, nous partageons l'ambition de développer une économie dynamique, basée sur l'éducation et le savoir, portée par le développement des potentiels humains et qui intègre, au quotidien, des pratiques profitables pour l'environnement.

Reconnue pour son expertise en concertation, la CRÉ de Montréal est au cœur d'un réseau de réseaux qui compte plus de 400 partenaires. C'est un formidable outil pour tisser des liens et développer des alliances, parfois inattendues. C'est aussi l'accès à une quantité prodigieuse d'information qui peut être traitée, réacheminée, revisitée, pour créer et innover.

Instituée par le gouvernement du Québec à titre d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional, la CRÉ se positionne aux confluences des interventions gouvernementales, des opérations des villes et des initiatives des leaders socioéconomiques. Le plan quinquennal 2010-2015 que nous présentons témoigne de l'enracinement de la CRÉ dans la réalité montréalaise.

Pour le produire, nous avons bénéficié d'une fenêtre de planification exceptionnelle, alors que plusieurs acteurs régionaux préparaient leur propre plan stratégique, projeté sur un horizon similaire. Ce contexte particulier a permis d'asseoir une planification régionale qui conjugue la complémentarité de l'action et en réverbère les effets multiplicateurs, au profit de Montréal et de son développement.

Pour l'organisation, il marque une étape supplémentaire dans la recherche de méthodes d'intervention efficaces et d'objectifs bien ciblés. Augmenter les impacts de nos projets en misant sur nos forces : la souplesse de l'organisation, notre habileté à développer des projets innovants et notre capacité de mobiliser les partenaires autour d'objectifs communs, mais aussi s'outiller pour mieux évaluer la portée de nos interventions, voilà un défi de créativité et de rigueur. La CRÉ entend le relever et contribuer ainsi au succès et au rayonnement de la métropole.

A handwritten signature in black ink that reads "Marie-Claire Dumas". The signature is fluid and cursive.

MARIE-CLAIRE DUMAS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA CRÉ DE MONTRÉAL

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le gouvernement du Québec a confié aux Conférences régionales des élus (CRÉ) un mandat de développement régional en concertation avec leur milieu respectif. Chacune d'entre elles est invitée, dans le cadre de l'élaboration d'un plan quinquennal de développement, à identifier les spécificités et les enjeux de sa région et à établir ses priorités régionales. Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) agit en partenariat avec les CRÉ, à qui il confie la gestion du Fonds de développement régional (FDR). Par sa souplesse, ce fonds permet de financer les mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et toute autre activité exercée par une CRÉ.

En maintenant l'innovation et la créativité au cœur de sa démarche,

le Plan quinquennal de développement 2010-2015 de la Conférence régionale des élus de Montréal se situe dans la continuité du précédent plan quinquennal. En effet, avec pour titre « *Innover pour se développer* », le Plan quinquennal 2005-2010 engageait la CRÉ à développer la région « *... par des pratiques économiques, sociales et culturelles innovantes...* ».

Le présent document décrit les grandes orientations stratégiques de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) pour les années 2010-2015. Il présente la vision de la CRÉ de Montréal quant à sa contribution au développement de la métropole pour les cinq prochaines années. Un second document viendra compléter ces réflexions avec un plan d'action triennal de mise en œuvre des objectifs stratégiques.

## MONTRÉAL MÉTROPOLE DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE

—

Participer au développement de Montréal, être un acteur significatif de son développement, c'est s'inscrire dans la dynamique d'une métropole du 21<sup>e</sup> siècle. Notre monde est marqué par le déplacement des activités économiques vers l'économie du savoir, vers la création et l'innovation; un monde où la mobilité des populations, mais aussi et surtout la mobilité des talents, obligent à miser sur nos forces spécifiques d'attractivité et à réinventer sur une base continue nos propres dynamiques de cohésion sociale et de solidarités urbaines. Montréal métropole du 21<sup>e</sup> siècle, c'est une métropole

où la participation et l'engagement de tous les citoyens et citoyennes sont considérés comme des conditions essentielles du développement durable de la collectivité afin que ce développement soit tout à la fois économiquement efficace, socialement équitable, culturellement dynamique et écologiquement soutenable. Les enjeux et les défis sont donc nombreux.

Notre vision, notre conviction, c'est que pour relever ces défis, Montréal doit miser sur les forces qui la caractérisent comme grande ville moderne internationale, à savoir son potentiel de créativité et d'innovation. Montréal doit pouvoir compter sur ses atouts pour rivaliser avec les grandes régions du continent et même du monde. C'est en privilégiant d'intervenir pour maximiser ces forces que la Conférence régionale des élus de Montréal entend contribuer au développement et à la croissance de la métropole du Québec.

## LES FAITS SAILLANTS DU PLAN QUINQUENNAL 2005-2010

—

La CRÉ de Montréal vient de terminer le premier plan quinquennal de sa jeune histoire. Ce premier plan, avec pour titre « *Innover pour se développer* », était structuré autour de quatre grands enjeux et se voulait résolument consacré à l'innovation par les entreprises et la population montréalaises. Il est bon d'en rappeler les faits saillants.

De façon globale, la CRÉ est intervenue dans plus d'une centaine de projets avec plus de 400 partenaires. Ensemble, nous avons investi 45,2 M\$ dans le développement de la métropole.

PLUS DE  
400  
PARTENAIRES

45,2 M\$  
D'INVESTISSEMENTS  
DANS LA MÉTROPOLE

Sous l'enjeu « *un développement économique, dynamique et solidaire* » la CRÉ est intervenue dans plusieurs secteurs. Elle a mené une action structurante dans des domaines aussi variés que l'entrepreneuriat, le développement des secteurs stratégiques, la promotion de l'économie sociale, la sécurité alimentaire et la mise en valeur de la diversité.

Pour faire de Montréal « *une communauté de savoirs et de culture* », la CRÉ, avec son comité *Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation*, a développé une approche intégrée visant l'amélioration de la persévérance scolaire, la promotion des carrières scientifiques et l'attraction à Montréal d'un plus grand nombre d'étudiants internationaux. La CRÉ a par ailleurs contribué à la mise en œuvre du *Plan d'action 2007-2017—Montréal métropole culturelle* en soutenant notamment, le travail de Culture Montréal, la relève artistique, les pratiques émergentes, le rayonnement de Montréal comme ville UNESCO de design et diverses initiatives qui visaient l'aménagement des paysages urbains ou la mise en valeur du mont Royal.

Par sa propre initiative ou en collaboration avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM), la CRÉ a mis sur pied différents projets, dont *Leadership Montréal*, dans le but de susciter « *une participation citoyenne active* » des jeunes, des femmes, des aînés, des personnes handicapées, des personnes issues de l'immigration. Elle est intervenue pour permettre à ces personnes et à la relève d'avoir

accès aux lieux décisionnels. De plus, avec le *Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles* (PARMI), la CRÉ a su mobiliser, dans un effort collectif sans précédent, plus de 50 organisations de la scène montréalaise autour d'interventions stratégiques visant une meilleure intégration des immigrants et la valorisation de notre diversité culturelle.

Enfin, pour contribuer à créer « *un environnement urbain de qualité* », la CRÉ s'est associée à la Ville de Montréal et au Conseil régional de l'environnement de Montréal pour animer le réseau d'échanges qui réunit tous les partenaires qui se sont engagés à contribuer à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. La mise en place et le développement du projet *Défi Climat* est un des principaux produits de cette collaboration.

## CRÉER, INNOVER À MONTRÉAL

—

La renommée et la vitalité de Montréal s'observent dans les domaines de la culture, des sciences, des technologies et de l'industrie. Montréal se situe par exemple dans le peloton

de tête des grandes villes nord-américaines en ce qui concerne le niveau des dépenses universitaires en recherche et en développement et pour l'importance de ses industries et services en haute technologie. Montréal se distingue aussi, quoique cela soit trop souvent méconnu, comme une métropole d'avant-garde dans les savoirs et les pratiques de l'expérimentation sociale.

Lorsqu'on considère la vivacité de son secteur culturel, l'importance de ses industries et de ses institutions du savoir, on constate que Montréal a de nombreux atouts pour performer comme une métropole créative, comme un foyer d'innovation.

Créer, innover à Montréal, c'est justement s'appuyer sur la présence de nos institutions de savoir ; c'est rayonner grâce à nos productions culturelles ; c'est miser sur la diversité de notre population ; c'est maximiser le potentiel exceptionnel de nos nombreuses entreprises à haute valeur technologique ajoutée ; c'est savoir identifier les secteurs

**NOTRE VISION, NOTRE CONVICTION, C'EST QUE POUR RELEVER CES DÉFIS, MONTRÉAL DOIT MISER SUR LES FORCES QUI LA CARACTÉRISENT COMME GRANDE VILLE MODERNE INTERNATIONALE, À SAVOIR SON POTENTIEL DE CRÉATIVITÉ ET D'INNOVATION.**

émergents et en appuyer le développement ; c'est prendre conscience de l'urgence, mais aussi du potentiel de développement que représente la préservation de notre environnement.

Créer, innover à Montréal, c'est aussi imaginer des points de rencontres et des solidarités nouvelles dans tous les domaines de notre vie sociale ; c'est relever le défi de la relève et de l'inclusion ; celui de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est imaginer des lieux contemporains

d'expérimentation et de synergies des divers acteurs du développement, véritables laboratoires sociaux, creusets qui puissent tout à la fois, façonner et garantir notre cohésion sociale et produire une dynamique renouvelée et durable du développement.

## CRÉER, INNOVER EN MISANT SUR LE POTENTIEL HUMAIN DE LA MÉTROPOLE

Le précédent Plan quinquennal plaçait l'attention à accorder au potentiel humain comme un enjeu important de notre capacité collective d'innovation et de créativité. « *Les Montréalais et Montréalaises sont les premiers acteurs des changements et des progrès*

*économiques et sociaux. Les forces de Montréal, la richesse de sa vie économique, sociale et culturelle, sont en effet le fruit de ses résidents. Ce sont ses entrepreneurs, ses artistes, ses travailleurs, ses étudiants et étudiantes, ainsi que l'ensemble de ses citoyens et citoyennes qui animent ses quartiers et qui la rendent dynamique et accueillante... Le développement leur appartient ».* Le présent Plan procède des mêmes convictions.

## LES ENJEUX RETENUS POUR LE PLAN QUINQUENNAL 2010-2015

Avec comme ligne de force et fil conducteur l'innovation et la créativité comme moteur du développement de la métropole, le Plan quinquennal 2010-2015 de la CRÉ s'articule autour des cinq enjeux suivants :

- 1. L'éducation et le savoir :**  
une obsession collective
- 2. Le développement social :**  
prendre assise sur les potentiels humains
- 3. La créativité et l'innovation :**  
maintenir Montréal dans le peloton de tête
- 4. Une économie dynamique et innovante :** cap sur l'entrepreneuriat et les secteurs émergents
- 5. L'environnement :**  
l'urgence d'agir

Ces enjeux sont ceux de toute communauté qui souhaite relever les défis d'une métropole du 21<sup>e</sup> siècle, une communauté qui prend appui sur le savoir, qui mise sur le développement des potentiels et sur la diversité de ses composantes humaines comme autant de vecteurs de croissance, qui croit en une collectivité entreprenante et qui est portée par la perspective d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre l'avenir.

Pour chacun de ces enjeux, des axes d'intervention ont été retenus, axes autour desquels la programmation se déploiera. Cette programmation se construira sur une architecture d'intervention où la transversalité



des thèmes et la multidisciplinarité des acteurs sont les conditions nécessaires pour générer un développement durable. La CRÉ de Montréal entend poser l'équité, la solidarité, l'attention à la relève, comme autant de valeurs qui occupent une place déterminante dans son Plan d'action.

## L'ACTION SPÉCIFIQUE DE LA CRÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

—

La Conférence régionale des élus de Montréal entend apporter sa contribution au développement de la métropole, en s'appuyant sur ce qui la distingue des autres acteurs du développement à Montréal : ses liens privilégiés avec les intervenants du milieu socioéconomique, son expertise en concertation qui en fait un réseau de réseaux, la souplesse de son intervention et sa capacité d'innovation.

La CRÉ entend en effet caractériser son action en misant sur les projets qui intègrent, comme stratégie de développement, la connectivité des intervenants, la transversalité des interventions, des expertises et des enjeux. Ce type de collaboration représente assez bien la signature de la nouvelle génération de créateurs et d'intervenants sociaux qui aiment œuvrer dans des environnements ouverts, ce que certains désignent sous l'appellation de « collectivités intelligentes ».

La CRÉ se veut être une sorte de « bougie d'allumage », en partenariat avec des acteurs du développement qui partagent une même vision de la stratégie à déployer. Il s'agit

## **DE L'AVIS DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET DE SES PARTENAIRES, LA CRÉ DE MONTRÉAL CONSTITUE UN LIEU DE GOUVERNANCE UNIQUE ET PRIVILÉGIÉ.**

de donner au développement des conditions nouvelles de succès et de durabilité.

La CRÉ de Montréal constitue un modèle de gouvernance unique avec la présence en son sein d'une forte représentation des partenaires socioéconomiques, tant au niveau de ses instances décisionnelles que des divers comités de concertation et de travail. Il s'agit d'une caractéristique de la CRÉ de Montréal, voulue tant par les élus que par les divers représentants socioéconomiques. Forte de cette expérience acquise au fil des années, la CRÉ est devenue un réseau de réseaux, un lieu où les acteurs se rencontrent, se mobilisent et innovent ensemble.

La CRÉ est un élément important du dispositif de développement de la métropole mais elle n'est pas le seul acteur. D'autres acteurs dont le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et les milieux communautaires et d'affaires exercent à cet égard un rôle et un leadership déterminants. Visant l'efficacité et la complémentarité des interventions, la CRÉ entend éviter tout dédoublement et se distinguer par une stratégie d'intervention originale. D'évidence, la CRÉ ne possède pas tous les moyens du développement de Montréal ; ses ressources sont limitées. Pour optimiser ses ressources et contribuer de manière significative au développement de la métropole, il lui faut choisir des voies qui lui soient propres, notamment continuer à soutenir la concertation et créer un effet multiplicateur à partir des efforts des uns et des autres.

La conjoncture a fait en sorte que plusieurs des principaux partenaires de la CRÉ élaboraient leur propre plan d'action selon un calendrier similaire au sien. La CRÉ y a vu une opportunité de mieux arrimer son action avec la leur. Plusieurs rencontres de concertation ont été tenues. Le présent document d'orientations stratégiques se veut la synthèse des conclusions que la CRÉ en a tirées pour ses propres interventions.

Dans une deuxième étape, ces grandes orientations stratégiques ouvriront sur une programmation par projets, retenus pour leur ampleur, leur portée et leur effet significatif sur le développement de la région. Des critères qui en baliseront le choix ont été élaborés et retenus. Ils visent à donner plus de force et de profondeur à nos interventions en ciblant une action efficace et efficiente.

## BALISER LE CHOIX DES PROJETS

—

Ces critères de choix reposent sur les balises suivantes :

- Les projets retenus seront réalisés en partenariat.
- Le choix des projets se fera en fonction de leur impact régional sur le développement de Montréal et en lien avec les plans de développement de nos partenaires.



**LA CRÉ DE MONTRÉAL CONSTITUE UN MODÈLE DE GOUVERNANCE UNIQUE AVEC LA PRÉSENCE EN SON SEIN D'UNE FORTE REPRÉSENTATION DES PARTENAIRES SOCIOÉCONOMIQUES.**

- Les projets viseront à obtenir un effet multiplicateur dans le développement, que ce soit en phase de démarrage ou de consolidation de ces projets, ou encore, dans le cadre de projets pilotes.
- Les interventions retenues seront concrètes, réalisables et mesurables.
- Les partenariats retenus impliqueront également un partenariat financier.
- Sans fixer une limite arbitraire à la durée des projets, ceux-ci devront, dès le départ, intégrer une stratégie de sortie de la CRÉ.
- Les projets respecteront les principes de l'écoconditionnalité.

Conformément à ce que lui dicte sa loi constitutive, la CRÉ de Montréal entend également poursuivre les efforts entrepris pour assurer une plus grande égalité et une plus grande parité entre les femmes et les hommes sur le territoire montréalais. Cette préoccupation sera présente dans tous les champs d'intervention, comme le prévoit notre stratégie basée sur une approche transversale.

Pour l'année 2010-2011, une année de transition, le Plan quinquennal reprend pour l'essentiel les projets identifiés dans le Plan précédent et déjà en cours. Les projets pour lesquels la CRÉ de Montréal avait des engagements sur plusieurs années avec certains de ses partenaires ont été reconduits pour les années correspondant à ces engagements.

**LA SOUPLESSE  
DE LA CRÉ  
DE MONTRÉAL :  
UN ATOUT**

–

De l'avis de l'ensemble des acteurs et de ses partenaires, la CRÉ de Montréal constitue un lieu de gouvernance unique et privilégié qui se caractérise par la souplesse de son action. Cette souplesse est une contribution précieuse au développement de la région et doit être préservée. Elle lui vient d'une organisation structurelle légère,

orientée vers les projets et aussi de la disponibilité d'une enveloppe budgétaire non normée, le Fonds de développement régional (FDR). C'est là, à l'évidence, l'un des éléments forts de la valeur ajoutée de l'action de la CRÉ.

Tout en concentrant l'essentiel de ses activités aux principaux enjeux retenus et selon les balises arrêtées, la CRÉ entend conserver un portefeuille suffisamment large de projets afin d'être à même de saisir de nouvelles occasions de développement et de pouvoir y contribuer. Cela donnera à l'organisation la souplesse requise pour accorder toute l'attention et l'appui nécessaires aux initiatives et projets nouveaux qui ne manqueront pas de survenir au cours des prochaines années.



# 1. | L'ÉDUCATION ET LE SAVOIR

## UNE OBSESSION COLLECTIVE

Plusieurs grandes métropoles du 21<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement celles du monde occidental, ont adopté une stratégie de développement centrée sur l'économie du savoir. Autour de concepts aussi variés que « Ville apprenante », « Communauté intelligente », « Ville créative », « Living Lab » ou autre « Broadband Economy », on retrouve des constats, des préoccupations et des lignes de force similaires.

En premier lieu, un constat incontournable, universel : le savoir des individus est la ressource la plus importante de toute collectivité. Paul Gérin-Lajoie affirmait que le cerveau est le capital le plus précieux « ... sans lequel tous les capitaux en argent et en machines sont des investissements perdus »<sup>1</sup>. Cela est vrai pour toute société mais ce l'est encore plus pour Montréal et pour

les grandes métropoles où le savoir et la créativité des individus deviennent des enjeux déterminants.

Face à la baisse relative de l'emploi manufacturier, Montréal a misé sur ses forces : sa position en tant que haut lieu d'échanges dans les sphères du commerce, des services, de la culture et du savoir. En conséquence, comme beaucoup d'autres grandes métropoles, elle a redéployé sa stratégie de développement vers les domaines spécialisés des industries et services de haute technologie, des industries culturelles et des nouvelles technologies de l'information et des communications. Ce virage est déjà bien amorcé. Cependant, pour briller parmi les métropoles du 21<sup>e</sup> siècle, elle devra intensifier ses efforts pour accroître son influence en tant que pôle international de créativité et d'innovation. Pour ce faire, elle devra

plus que jamais compter sur le savoir et la formation de sa population.

### **Des citoyens et des citoyennes du 21<sup>e</sup> siècle pour une métropole du 21<sup>e</sup> siècle**

Dans le contexte mondial actuel, où les grandes métropoles misent de plus en plus sur le savoir, le fait de pouvoir compter sur une population hautement qualifiée, créative et en mesure de contribuer au développement de la région revêt une importance capitale. Épanouissement individuel et prospérité collective vont alors de pair. Une personne éduquée est une personne qui a une plus forte probabilité de demeurer en santé, de trouver du travail, de contribuer à la vie collective. Elle disposera des habiletés nécessaires pour faire sa place dans le marché de la nouvelle économie. Elle aura l'intérêt

1. Cité par M. Francis R. White, recteur de l'Université du Québec à Hull (UQAH), le 10 mars 2001 lors de l'octroi à M. Paul Gérin-Lajoie, d'un doctorat honorifique en éducation.

et le bagage de connaissances voulus pour s'engager socialement. Elle aura le souci d'actualiser ou d'acquérir de nouvelles connaissances tout au long de sa vie. Elle demeurera ainsi économiquement et socialement compétente. Des citoyennes et des citoyens bien formés et qui contribuent à la vie sociale, économique et culturelle de la collectivité sont une clé de la réussite d'un développement durable.



**« LE SAVOIR DES INDIVIDUS EST LA RESSOURCE LA PLUS IMPORTANTE DE TOUTE COLLECTIVITÉ. LE CERVEAU EST LE CAPITAL LE PLUS PRÉCIEUX SANS LEQUEL TOUS LES CAPITAUX EN ARGENT ET EN MACHINES SONT DES INVESTISSEMENTS PERDUS »**

– PAUL GÉRIN-LAJOIE

### **Les défis de la métropole en matière de scolarisation et d'éducation**

Or, en matière de scolarisation, plusieurs défis demeurent pour que le plus grand nombre de Montréalaises et Montréalais soit en mesure de contribuer pleinement à la société de savoir et d'innovation que nous bâtissons. Un trop grand nombre de nos concitoyens sont laissés sur la touche alors même que démographes et économistes s'inquiètent des pénuries de main-d'œuvre. Nécessité économique, impératif social, tout concorde : on ne peut laisser de côté toutes ces forces vives, en particulier tous ces jeunes qui, faute d'un milieu, d'un encadrement propice, ne pourront développer pleinement leur potentiel.

Certaines données illustrent le problème et appellent une intervention

urgente. Selon les données disponibles au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en 2007, à Montréal, le taux de décrochage scolaire dans les écoles publiques était de 32,1 %, variant de 27,5 % pour les filles à 36,4 % pour les garçons<sup>2</sup>. Ce taux peut se situer, selon les territoires des CSSS, entre 18 et 48 %<sup>3</sup>. Il ne fait aucun doute que, sur le plan de l'éducation, les jeunes issus des groupes les plus pauvres n'ont pas toujours accès à l'égalité des chances. L'Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais, réalisée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, fait aussi la démonstration de disparités dans le niveau de développement et plaide pour une intervention précoce auprès des jeunes enfants afin de prévenir le décrochage scolaire. Par ailleurs, le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire, chez les 20 ans et moins, se situait à 72,2 % en 2007-2008, pour l'ensemble du Québec<sup>4</sup>. La voie

d'une seconde chance n'est donc pas à négliger. C'est d'ailleurs sur l'augmentation de ce taux que repose l'objectif de la stratégie gouvernementale en matière de persévérance scolaire.

Aux cycles supérieurs, une étude de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)<sup>5</sup> montre que notre région métropolitaine affichait encore, en 2006, avec 26,5 %, un taux de diplomation universitaire inférieur à celui de la région métropolitaine de Toronto (33,6 %). Malgré le rattrapage effectué, en particulier parmi les populations les plus jeunes, Montréal continue de marquer un retard sur les grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord.

D'autres défis sont à relever en éducation et ils touchent des domaines aussi variés que l'alphabétisation numérique, la formation continue, la reconnaissance des acquis et des compétences, l'accès des filles et des femmes aux métiers et professions ou à l'éducation scientifique.

Par ailleurs, depuis quelques années, les milieux d'affaires de domaines aussi variés que les assurances, l'aéronautique ou encore les technologies de l'information et de

2. Les taux de décrochage (sorties sans qualification et sans diplôme) au secondaire, en formation générale des jeunes, année 2006-2007.

3. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Planification stratégique document de consultation, 2010, pp.12-13.

4. Données non disponibles pour la région de Montréal.

5. Communauté métropolitaine de Montréal, Perspective Grand Montréal, n° 10 : La scolarité dans le Grand Montréal, mai 2009, p. 6.



la communication, multiplient les alarmes : notre développement économique est mis en péril en raison d'un manque de travailleurs qualifiés. Malgré nos progrès récents, il faut réagir rapidement puisque tout recul au plan de la scolarisation nous expose à une détérioration de notre situation économique et sociale.

### Une stratégie visant la réussite

Cette préoccupation est partagée depuis plusieurs années par une multitude d'acteurs de la région de Montréal. À la suite du Sommet de Montréal de 2002, la Ville de Montréal a publié le plan d'intervention « *Imaginer, réaliser Montréal 2025* » où « *Montréal, ville de savoir, de création et d'innovation* » apparaît au premier rang des cinq axes stratégiques d'intervention. Le Plan de développement économique publié en 2005 par la CMM inscrit également « *Une région métropolitaine apprenante* » comme l'une de ses quatre grandes orientations. Les travaux menés par la CMM dans le cadre de la préparation de son prochain plan quinquennal confirment

cette vision tout en notant que la diminution de la fréquentation universitaire dans les disciplines technologiques et l'augmentation des pénuries de main-d'œuvre dans un nombre croissant de secteurs représentent de nouveaux défis issus du contexte économique actuel. Finalement, le gouvernement du Québec allait dans le même sens lorsqu'en conclusion de la Rencontre économique de janvier 2010 il inscrivait l'augmentation du nombre de personnes formées dans les domaines à haute valeur ajoutée et l'offre de formation continue parmi ses priorités.

Convaincue que les enjeux de l'éducation et du savoir sont vitaux pour le développement de la région de Montréal, forte de l'expérience acquise depuis plusieurs années dans le cadre des travaux menés notamment sous la coordination de son comité « *Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation* », la CRÉ de Montréal entend faire de l'éducation et du savoir une obsession collective. Avec ses partenaires, elle entend s'engager à augmenter l'accès à l'éducation et à favoriser

la maturité et la réussite scolaire sur le territoire de l'île. Ce sera là une de ses contributions majeures à la mise en œuvre, sous le leadership de la Ville de Montréal, de la dimension régionale du *Plan d'action gouvernemental 2010-2015 pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Par ailleurs, la CRÉ poursuivra le travail qu'elle a entrepris depuis plusieurs années afin de favoriser l'émergence d'une culture scientifique de l'innovation et d'une relève dynamique en sciences et en technologies. Elle renouvellera également ses efforts pour soutenir la formation tout au long de la vie en encourageant la participation aux activités de formation continue. En poursuivant ces trois objectifs, la CRÉ contribuera à créer une société du savoir où chaque Montréalais, chaque Montréalaise aura une chance de développer son potentiel, où chacun pourra plus activement participer à la vie de la société et à la prospérité collective.

-----

---

# 1.

## AXES D'INTERVENTION ET PRINCIPALES ORIENTATIONS

### L'ÉDUCATION ET LE SAVOIR : UNE OBSESSION COLLECTIVE

- 1.1 Favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative**
  - réduire le taux de vulnérabilité des tout-petits au moment de leur entrée à l'école
  - réduire le niveau de décrochage scolaire
  - augmenter le taux de diplomation sur l'île de Montréal
- 1.2 Susciter l'émergence d'une relève dynamique en sciences et en technologies**
  - accroître l'ouverture et l'intérêt des jeunes face à la science et à la technologie
  - augmenter le nombre de jeunes choisissant un parcours de formation en sciences et en technologies en portant une attention particulière au parcours des filles
- 1.3 Encourager la formation tout au long de la vie**
  - soutenir et accroître la participation des adultes aux activités de formation continue

## 2. LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### PRENDRE ASSISE SUR LES POTENTIELS HUMAINS

Dans une économie planétaire où les métropoles croissent et prospèrent par le savoir, par l'inventivité et l'innovation, le déploiement des potentiels humains s'inscrit au cœur de toute stratégie de développement. Développer les potentiels humains, ce n'est pas seulement faire en sorte que chacun ait accès au savoir. Développer les potentiels humains c'est aussi créer les conditions d'une participation pleine et entière de tous et chacun aux affaires de la communauté. C'est créer des plateformes d'échange et de collaboration afin que chacun et chacune participe à sa mesure et pour que l'ensemble fasse corps dans des réalisations qui contribuent au bien-être et à la prospérité de la collectivité.

#### **La population au cœur du développement durable**

S'inspirant des principes inscrits dans la Loi sur le développement durable, la CRÉ de Montréal considère que la participation et l'engagement de tous les citoyens et citoyennes sont des conditions essentielles du développement durable de notre collectivité montréalaise. Ce développement doit également viser la participation des jeunes à la vie démocratique de la région de même que la parité entre les femmes et les hommes. En adoptant ces principes, la CRÉ demeure fidèle au mandat que lui a confié le gouvernement en vertu de sa loi constitutive.

Nous croyons fermement qu'une personne qui ne développe pas son potentiel est une occasion manquée de développement pour la collectivité et partant, pour notre région. Face au déclin démographique, face

au déséquilibre appréhendé de la pyramide des âges, il devient impératif de s'assurer que tous contribuent, dans la mesure de leurs possibilités, au bien-être collectif. Ce doit être un objectif prioritaire des politiques publiques que d'étendre au maximum, et pour chacun, le champ de ses possibilités. Plus que jamais, les objectifs de l'équité sociale et du développement économique se rejoignent.

Notre développement sera durable, au plan social, s'il est équitable et inclusif. Il visera également la croissance démographique. Pour cela, quatre objectifs nous animent. La CRÉ entend, en premier lieu, contribuer à bâtir une société équitable, solidaire et égalitaire. Elle entend valoriser la diversité et, aussi, capter la mobilité internationale et assurer une meilleure intégration des personnes immigrantes. Finalement, elle contribuera à développer la relève chez les jeunes et à soutenir la participation citoyenne des jeunes.



## Pour une métropole qui vise l'inclusion, la solidarité et l'équité...

La pauvreté d'une part importante de la population, la discrimination que subissent les groupes racisés ou d'autres groupes marginalisés sont autant d'obstacles à la participation pleine et entière de chacune et de chacun au développement culturel, social et économique de nos sociétés. C'est là un enjeu de taille pour toute métropole du 21<sup>e</sup> siècle qui comprend que, pour être durable, le développement doit faire toute sa place au développement social.

Pour cela, il faut mobiliser les institutions et les représentants de tous les milieux afin de faire échec à la pauvreté. La CRÉ de Montréal entend contribuer à cet effort régional en collaborant, sous le leadership de la Ville de Montréal, à la mise en œuvre de la dimension régionale du *Plan d'action gouvernemental 2010-2015 pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

La CRÉ entend y participer en soutenant l'effort régional visant à améliorer la performance de la région en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative. Elle y contribuera aussi en poursuivant le travail d'expérimentation et d'innovation qu'elle a entrepris dans le domaine des saines habitudes de vie. Elle favorisera également une participation active des aînés à notre développement culturel, social et économique et poursuivra les collaborations innovantes en cette matière. Enfin, elle continuera de soutenir l'économie sociale, une composante importante de la transformation et de la responsabilisation des collectivités.

D'autre part, conformément au mandat qui lui a été confié par le gouvernement du Québec, la CRÉ entend poursuivre son engagement visant la réduction des inégalités et des écarts persistants entre les femmes et les hommes. Elle entend,

en particulier, favoriser la parité dans les divers lieux de décision et dans le développement régional. En intervenant à travers l'ensemble de sa programmation, notamment en appliquant une analyse différenciée selon les sexes, la CRÉ visera à obtenir un impact large et transversal.

La CRÉ de Montréal poursuivra le travail de mobilisation régionale du *Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles* (PARMI). Le PARMi se déploie en trois axes : maintenir une immigration répondant aux besoins de notre région ; assurer une intégration rapide et durable en emploi aux personnes qui choisissent d'immigrer à Montréal et développer notre région en misant sur l'atout privilégié qu'est sa diversité.

**MÉTISSAGE ETHNIQUE, SOCIAL ET CULTUREL, AVANT-GARDES, LES MÉTROPOLES SONT DES LIEUX PLURIELS DE RENCONTRE, D'ÉCHANGE, D'EXPRESSION RÉUNISSANT AINSI LES CONDITIONS POUR DEVENIR DES LIEUX DE CRÉATION ET D'INNOVATION.**

Sous le volet de l'intégration durable en emploi, le taux élevé de chômage de certains groupes d'immigrants récents et de certains groupes racisés continueront de mériter une attention particulière. À ce chapitre, la CRÉ poursuivra le travail de partenariat entrepris auprès des communautés maghrébines, des femmes immigrantes isolées et des jeunes de minorités visibles.

### ... qui valorise sa diversité...

Les villes sont des creusets où se rassemblent des populations de toutes origines et de toutes conditions et, plus que jamais auparavant, les grandes métropoles du 21<sup>e</sup> siècle se caractérisent par leur hétérogénéité : diversité ethnoculturelle, communautés LGBT, nouveaux arrivants, groupes



marginalisés, groupes familiaux et personnes seules, populations riches et pauvres, etc. C'est aussi là où chaque groupe trouve, plus que partout ailleurs, les conditions qui lui permettent de s'affirmer et de se développer. Métissage ethnique, social et culturel, avant-gardes, les métropoles sont des lieux pluriels de rencontre, d'échange, d'expression réunissant ainsi les conditions pour devenir des lieux de création et d'innovation. C'est en relevant le défi de l'inclusion qu'elles deviennent fortes de la diversité de leurs populations.

La diversité ethnoculturelle est une des grandes richesses de Montréal. En 2006, 30,7 % de la population de l'agglomération de Montréal était née à l'extérieur du Canada. C'est

là une des composantes majeures de la diversité montréalaise. Facteur clé de notre vitalité, l'immigration a forgé l'identité de Montréal pour en faire une métropole cosmopolite, accueillante, ouverte, festive et conviviale, de réputation internationale. Cet apport est essentiel sur le plan démographique. Mais il l'est tout autant, sinon plus, parce qu'il nourrit notre créativité. La multitude des perspectives, des sensibilités, l'ouverture, l'échange comptent parmi les ingrédients source de l'innovation. À nous d'établir les lieux de contact, les plateformes de collaboration et d'échange pour que de plus en plus nous devenions riches de nos différentes expériences tout en construisant ici une culture commune. À nous de faire de cette diversité un levier de notre développement.

### **... qui attire et qui retient les talents...**

Par ailleurs, l'attraction des talents est devenue un enjeu économique important dans le contexte actuel. La faible croissance et le vieillissement de la population font craindre une rupture de l'offre de main-d'œuvre et une baisse de l'activité économique. Cela pourrait avoir pour conséquences une réduction des revenus publics, une diminution des services et une forte perte de richesse collective. L'attraction des talents se présente alors, aussi, comme l'une des solutions qui pourront atténuer ces effets négatifs et assurer notre croissance collective. Il faut donc augmenter notre capacité d'attirer et de retenir les talents.



### **... qui construit sur sa relève**

Une société innovante est une société qui assure un bon partage intergénérationnel des compétences et des savoirs. Une société innovante est une société qui repense ses modèles, qui les analyse de différents points de vue et perspectives, qui cherche la nouveauté. Une société innovante offre une place de choix à sa relève et recherche la diversité parce qu'elle est source d'innovation. Pour devenir une métropole innovante du 21<sup>e</sup> siècle, Montréal doit construire sa relève. Il est dans l'intérêt de notre collectivité d'assurer rapidement l'arrivée d'une relève qui saura s'appuyer sur les compétences des personnes en place tout en contribuant à l'effort d'innovation pour y apporter ses sensibilités, sa modernité et la diversité des points de vue. Dans le contexte économique et démographique actuel, il faut à la fois assurer le partage intergénérationnel des compétences et s'ouvrir à de nouveaux horizons.

En cette matière, la CRÉ interviendra en symbiose avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM), auquel elle apporte son soutien depuis plus de dix ans. Elle renouvellera son appui à ce comité et poursuivra le développement de projets conjoints. En plus de mener des actions importantes dans le domaine de la participation citoyenne, de l'emploi et de la relève, notamment dans les champs de l'entrepreneuriat et de la culture, en plus de travailler à l'amélioration des conditions de vie des jeunes, le FJIM est une remarquable pépinière de talents, un terrain d'apprentissage et d'action privilégié pour nos jeunes leaders.

---

# 2.

## AXES D'INTERVENTION ET PRINCIPALES ORIENTATIONS

### LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : PRENDRE ASSISE SUR LES POTENTIELS HUMAINS

- 2.1 Bâtir une société équitable, solidaire et égalitaire**
  - contribuer à l'effort régional de lutte à la pauvreté et à l'exclusion par le biais d'interventions visant à augmenter la persévérance scolaire et la réussite éducative, à promouvoir les saines habitudes de vie et à favoriser la participation pleine et entière des aînés à la vie de la société
  - contribuer à atteindre l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes
  - favoriser la représentation de tous et toutes aux instances des organisations publiques, communautaires et privées
- 2.2 Valoriser la diversité**
  - miser sur la diversité pour développer Montréal comme une grande métropole du 21<sup>e</sup> siècle
- 2.3 Capter la mobilité internationale et assurer une meilleure intégration des personnes immigrantes**
  - contribuer à accroître la mobilité et à capter les talents en visant particulièrement les étudiants internationaux et les travailleurs temporaires spécialisés
  - assurer une meilleure intégration des personnes immigrantes
- 2.4 Développer la relève chez les jeunes et soutenir la participation citoyenne des jeunes**
  - appuyer la contribution active de la relève à la vie culturelle, sociale, économique et politique de la communauté montréalaise

### 3. LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

#### MAINTENIR MONTRÉAL DANS LE PELOTON DE TÊTE

PUBLICITÉ

ARCHITECTURE

ARTS

Montréal dispose d'atouts importants en matière de recherche et développement et en haute technologie. Selon des données publiées par Montréal International<sup>6</sup>, la métropole occupe le 1<sup>er</sup> rang au Canada et le 9<sup>e</sup> en Amérique du Nord pour le nombre de centres de recherche. Elle occupe également le premier rang au Canada dans de nombreuses autres catégories : le nombre de chercheurs universitaires, les sommes dédiées à la recherche universitaire, le nombre de titulaires de brevets, le nombre de publications scientifiques par habitant et le nombre de publications scientifiques réalisées dans le cadre d'une collaboration entre chercheurs universitaires et secteur privé. L'excellence de ses centres de recherche est largement reconnue. Par ailleurs, Montréal se classerait au 5<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord pour la concentration des emplois en haute technologie. En matière de créativité

et d'innovation scientifique et technologique, Montréal se situe donc dans le peloton de tête des grandes métropoles d'Amérique du Nord.

Mais il n'y a pas qu'en recherche, science et technologie où Montréal est reconnue comme une grande métropole créative. Montréal, ville de design appartient au Réseau des quelque 25 villes créatives de l'UNESCO. La renommée de nos créateurs culturels est largement établie. Ubisoft a décidé de loger son centre de création à Montréal parce qu'elle y trouvait le personnel créatif qu'elle recherchait. De nombreuses entreprises québécoises ont fait leurs marques avec leur créativité. Le Cirque du Soleil, la Société des arts technologiques (SAT) et ses dispositifs de projection immersifs en sont de bons exemples. Elles produisent aujourd'hui d'importantes retombées qui profitent

à l'ensemble de la communauté montréalaise. Autour de ces intervenants majeurs, un essaim de jeunes créateurs compose un *underground* vibrant qui, tantôt, fournit aux grands producteurs une part appréciable de leur matière première et qui, quelquefois, voit émerger certains des leurs qui tracent leur propre voie jusqu'au zénith.

Montréal est déjà une grande ville créative et, à l'instar des nombreuses autres grandes métropoles occidentales, l'économie créative doit devenir, pour Montréal, un axe majeur de sa stratégie de développement. En effet, selon le « *Creative Economy – Report 2008* » de l'ONU, les industries créatives, principalement associées aux domaines de la culture et des communications, représentent une part de plus en plus importante du PNB mondial. Depuis 1990, la croissance de l'économie créative

6. Montréal International, *Indicateurs d'attractivité 2009-2010*, pp. 14 à 20.

CETTE NOUVELLE ÉCONOMIE CRÉATIVE SE DÉVELOPPE SELON UN MODÈLE QUI NOUS INCITE À RÉINVENTER DE NOUVELLES APPROCHES, À DEVENIR TOUT AUTANT CRÉATIF EN MATIÈRE DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT.



dans les pays de l'OCDE aurait été le double de celle de l'industrie des services et le quadruple de celle de l'industrie manufacturière. C'est dire l'importance de la créativité dans la nouvelle économie.

**La créativité et l'innovation :  
une nouvelle approche du  
développement**

Cette nouvelle économie créative se développe selon un modèle qui nous incite à réinventer de nouvelles approches, à devenir tout autant créatif en matière de stratégie de développement. La diffusion de masse des technologies numériques et l'expansion des industries de l'information et de la communication ont en effet transformé les conditions du développement culturel, social et économique de nos sociétés. Avec la diffusion, en mode instantané, d'une quantité

inoûïe d'information, accessible à tout un chacun qui possède un ordinateur et un minimum de connaissances, nous assistons à la création d'un espace nouveau où les données circulent en libre accès et où les acteurs, qu'ils soient créateurs, travailleurs ou simples utilisateurs, peuvent définir plus librement des modes inédits de collaboration.

Comme le charbon et l'acier à l'ère industrielle, l'information devient une matière première qu'on transforme, par la force de l'imagination, en idées ou en valeurs symboliques<sup>7</sup>. Autour d'acteurs variés, de champs professionnels, statuts et intérêts différents, s'élaborent des produits, des services adaptés aux besoins de larges communautés d'utilisateurs<sup>8</sup>. Ce sont là deux des principaux fondements d'une nouvelle façon de vivre ensemble culturellement et socialement,

d'une nouvelle économie que certains appellent « créative ». Ce sont aussi là des conditions qui, en introduisant de nouvelles façons de travailler ensemble, ouvrent la voie à l'innovation sociale. Autour d'un concept qui s'affine au fil du temps se profile une réalité incontournable : la créativité est devenue un des éléments moteurs de la croissance et partant, une des voies privilégiées de développement pour toutes les grandes métropoles du 21<sup>e</sup> siècle.

7. « Aspects of creativity », [www.creativeclusters.com](http://www.creativeclusters.com)

8. Ceux développés par la communauté des logiciels libres en sont un exemple éloquent.

## Montréal, la créativité en action

La culture est un véritable moteur du Montréal créatif et une signature de la métropole. Montréal est une ville de festivals : jazz, théâtre, cinéma, musiques et arts du monde, arts électroniques et maintenant cirque. La métropole est culture, la métropole est production, la métropole est création. Elle profite de la vitalité de la production québécoise et s'en fait le porte-étendard.

En novembre 2007 au terme d'un important exercice de concertation, la collectivité montréalaise s'est donné, avec le *Plan d'action Montréal, métropole culturelle*, l'ambitieux

des relations citoyennes. À cet effet, la CRÉ entend demeurer à l'affût pour saisir les occasions qui permettront de célébrer la créativité montréalaise, d'établir des espaces de rencontre entre les créateurs et la population et de développer ainsi des projets rassembleurs qui s'inscriront dans la perspective du développement durable.

Dans cette perspective, la CRÉ poursuivra les efforts entrepris pour soutenir la relève et les pratiques émergentes et pour développer notre économie créative. Nos créateurs culturels sont à l'avant-garde en plusieurs domaines et notre économie créative présente un énorme potentiel

Montréal s'est acquis la réputation d'être une métropole créative. Son expertise en de nombreux domaines et l'excellence de ses institutions de formation sont largement reconnues. Cependant, malgré nos succès, rien n'est acquis. Montréal doit soutenir son secteur créatif pour lui assurer le plus grand rayonnement possible à l'étranger. Il faut que Montréal continue à occuper un espace de choix dans le circuit mondial de la créativité, que Montréal soit l'hôte d'événements internationaux majeurs en créativité et que les créateurs montréalais participent également aux principales manifestations internationales. C'est là un impératif : plus que jamais, la créativité se déploie dans l'espace monde.

## LA CRÉATIVITÉ EST DEVENUE UN DES ÉLÉMENTS MOTEURS DE LA CROISSANCE ET PARTANT, UNE DES VOIES PRIVILÉGIÉES DE DÉVELOPPEMENT POUR TOUTES LES GRANDES MÉTROPOLIS DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE.

projet de faire de la culture un élément moteur du développement et de faire de Montréal une véritable métropole culturelle. Tout comme au cours du plan quinquennal précédent, la CRÉ entend contribuer, à sa manière et selon ses champs de compétence, à cet effort collectif.

En phase avec le projet d'Agenda 21C du gouvernement du Québec<sup>9</sup> et avec le *Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle*, la CRÉ de Montréal entend contribuer à mettre en valeur le cœur créatif de Montréal en s'appuyant sur les artistes, sur les institutions et organismes culturels et sur la population montréalaise. Cette approche est à la fois un gage d'avenir pour ce secteur d'activités et un catalyseur de la qualité

de développement. Mais on n'est pas créatif à jamais : on ne le demeure qu'en l'étant, encore et toujours. Les formes artistiques, les modes d'expression sont en constant mouvement. L'art devient total, fusionnant les genres et les talents. Pour maintenir l'originalité de sa production culturelle, pour assurer le développement de ses industries créatives, Montréal a besoin de soutenir les pratiques émergentes et de développer sa relève. En créativité plus que partout ailleurs, la relève est au cœur de l'innovation, du renouvellement des pratiques et du dynamisme. Tout comme la relève d'hier fait nos succès actuels, c'est de nos jeunes créateurs d'aujourd'hui que nous viendront les succès de demain.

La créativité montréalaise s'exprime également par la mise en place de plateformes collaboratives nouvelles. Des projets aussi variés que ceux de la TOHU – Cité des arts du cirque, de la Société des arts technologiques (SAT), du Quartier de l'innovation et autres quartiers de la vie, de la santé ou des spectacles, ont en commun d'être ancrés en un lieu, un quartier, et de regrouper des intervenants de divers horizons autour de projets thématiques mobilisateurs. Mariant l'approche citoyenne et les développements technologiques de pointe, on y retrouve en gestation une nouvelle approche du développement qui s'appuie sur les fondements de la nouvelle économie créative : la constitution de collectivités de connaissance appuyant leur développement sur la mutualisation des savoirs, leur élaboration en code source libre (*open source*) et la mise en réseaux ouverts de l'information et de la création.

9. Adopté à Barcelone le 8 mai 2004 par les collectivités réunies dans le cadre du IV<sup>e</sup> Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale, l'Agenda 21 de la culture a été entériné le 21 juin 2005 par le conseil municipal de la Ville de Montréal. Par ailleurs, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, madame Christine St-Pierre, lançait, le 20 septembre 2010, une démarche devant conduire le Québec à se doter d'un Agenda 21 de la culture avant l'été 2011.





**NOTRE ÉCONOMIE CRÉATIVE PRÉSENTE UN ÉNORME POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT. MAIS ON N'EST PAS CRÉATIF À JAMAIS : ON NE LE DEMEURE QU'EN L'ÉTANT, ENCORE ET TOUJOURS.**

Y sont parties prenantes non seulement les spécialistes associés à la vocation du quartier, mais également les experts des domaines connexes, les intervenants des milieux de l'éducation, de la culture, des sciences et technologies, de l'économie, du développement social et communautaire de même que les utilisateurs des services. La population est aussi invitée à y prendre une part active, à s'y engager pleinement, selon les principes de l'Agenda 21 de la culture. La CRÉ compte s'associer à quelques partenaires forts pour valoriser ces expériences en soutenant la mise en place de plateformes créatives. Elle entend également travailler à la mise en réseau d'une « toile » montréalaise de la création et de l'innovation. La quantité, la qualité et la diversité des expériences en cours laissent entrevoir la possibilité de créer et de façonner un réseau original « d'incubateurs de créativité et d'innovation » en lui donnant une saveur toute montréalaise.

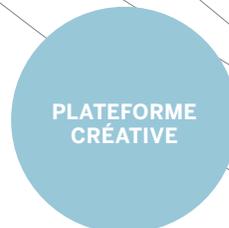
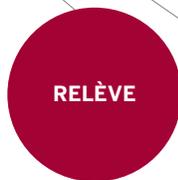
**Une vision partagée : la créativité, au cœur de notre stratégie de développement**

Le développement de la créativité ou d'une économie créative est un enjeu central, reconnu par les principaux intervenants de la scène montréalaise. En octobre 2008, lors des 21<sup>es</sup> Entretiens Jacques-Cartier, le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, avait intitulé son intervention « *Les grappes et l'innovation : libérer le capital créatif* ». Il nous y conviait, entre autres à « *... imaginer une façon toute montréalaise de multiplier les canaux d'échanges entre créativité artistique et créativité scientifique, de manière à favoriser le transfert des attributs de l'une vers l'autre, au profit de toutes les sphères de l'univers urbain, économique, environnemental et social* ».

Ce n'est pas, loin s'en faut, le seul appel à développer notre créativité. Lors de la rencontre économique organisée par le gouvernement du Québec, les 20 et 21 janvier 2010, les participants ont insisté sur l'importance d'instaurer une économie fondée sur la créativité et l'innovation. Le thème est présent dans le *Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle* et dans la *Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*. Il est également identifié dans la stratégie de développement économique de la Ville de Montréal et dans le cadre stratégique 2010-2015 de Montréal International de même que dans celui de Tourisme Montréal. Finalement la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013*, inscrit « *Une population plus créative et entreprenante* » parmi ses quatre grands axes d'intervention.

En accord avec les différents plans stratégiques de ses partenaires, la CRÉ participera au mouvement pour maintenir Montréal dans le peloton de tête des villes créatives. À cet effet, la CRÉ interviendra sur trois fronts : l'appui au développement de la culture et de l'économie créative ; le positionnement de Montréal comme métropole créative et, orientation majeure de ce Plan quinquennal 2010-2015, le développement et la consolidation d'un réseau montréalais de plateformes créatives.

-----



## 3.

### AXES D'INTERVENTION ET PRINCIPALES ORIENTATIONS

#### LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION : MAINTENIR MONTRÉAL DANS LE PELOTON DE TÊTE

- 3.1 Appuyer le développement de la culture et de l'économie créative**
  - soutenir les artistes de la relève et ceux issus de la diversité
  - soutenir les secteurs et les pratiques émergentes et notamment celles faisant appel à la transdisciplinarité et aux nouvelles technologies
- 3.2 Positionner Montréal comme métropole créative**
  - soutenir le rayonnement de Montréal comme centre d'excellence mondial en créativité
- 3.3 Développer et consolider un réseau montréalais de plateformes créatives**
  - créer un modèle montréalais de plateformes créatives, en développer le réseau et assurer son rayonnement



## 4. UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET INNOVANTE

### CAP SUR L'ENTREPRENEURIAT ET LES SECTEURS ÉMERGENTS

La transformation de l'économie montréalaise est bien amorcée : les secteurs de pointe, hautement spécialisés, tels que l'aéronautique, la pharmaceutique, les technologies de l'information et des communications se développent rapidement. Le secteur manufacturier, toujours important, se transforme. Les industries culturelles y sont aussi en plein essor. Les institutions universitaires, les centres de recherche s'y sont fait une place significative. Bref, au cours des dernières décennies, Montréal a su faire face aux défis qui confrontent les grandes métropoles occidentales et tracer sa propre voie pour bâtir une économie dynamique et prospère.

Montréal a tous les atouts pour se positionner comme un lieu d'innovation et de créativité, comme une grande métropole du 21<sup>e</sup> siècle reconnue pour sa qualité de vie. Pour maintenir et accroître ce positionnement,

pour développer la région et maintenir une activité économique dynamique, dans un environnement international changeant, la CRÉ de Montréal a fait le choix, depuis plusieurs années déjà, d'une approche diversifiée, qui se déploie notamment à travers différents modèles d'entrepreneuriat, soutenant aussi bien l'entrepreneuriat individuel que l'entrepreneuriat collectif. Le présent plan quinquennal vient renforcer ces choix.

#### Cap sur l'entrepreneuriat

Les entrepreneurs dynamisent le milieu par la création d'emplois, la valorisation des ressources et par le développement des talents et de la créativité, contribuant ainsi à la vitalité des économies locales et régionales. Un consensus s'est donc développé pour faire du développement de l'entrepreneuriat, qu'il soit individuel ou collectif, un axe majeur du développement. Il s'agit ici de

stimuler la capacité d'entreprendre et d'innover qui doit animer tous les milieux afin que s'y installe un environnement favorable à la création de nouvelles entreprises et à la réussite des projets entrepreneuriaux. La consolidation des entreprises et leur pérennité apparaît aussi, pour plusieurs intervenants, un axe d'intervention important, plus particulièrement à travers la commercialisation et l'exportation de leurs produits et services.

Au chapitre du dynamisme entrepreneurial, Montréal a encore du travail à faire pour rattraper les niveaux des métropoles nord-américaines. Différentes études, dont celle de la Chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.-A.-Bombardier, HEC Montréal<sup>10</sup>, ont montré le retard de Montréal par rapport aux autres régions métropolitaines du Canada, notamment Toronto.

10. Riverin, Nathaly, « L'entrepreneuriat à Montréal » cahier de recherche n° 2006-17, novembre 2006, Chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.-A.-Bombardier, HEC Montréal.

En 2006, la Ville de Montréal mandatait le groupe de travail *Projet Entrepreneuriat Montréal* (PEM) pour proposer une stratégie et un plan d'action afin de développer l'entrepreneuriat à Montréal. À la demande de la Ville, la CRÉ assure le secrétariat du PEM et la concertation des intervenants du milieu afin de coordonner la mise en œuvre de la stratégie entrepreneuriale de Montréal. Les préoccupations du développement économique local sont au cœur des activités du PEM en raison de la participation des corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des centres locaux de développement (CLD).

La mise en place d'un contexte favorable à l'entrepreneuriat est l'une des orientations majeures identifiées lors de la Rencontre économique, organisée par le gouvernement du Québec les 20 et 21 janvier 2010. De plus, la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013, *Mobiliser, Innover, Prospérer*, mise sur « une population plus créative et entreprenante ».

## LA CRÉ ENTEND ENCOURAGER ET SOUTENIR CEUX ET CELLES QUI PASSENT À L'ACTION, EN PARTICULIER DANS LES SECTEURS PORTEURS D'INNOVATION.

Reconnaissant le besoin de renforcer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, le document annonce le lancement, à l'automne 2010, d'une stratégie de l'entrepreneuriat qui viendra en appui à la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

La relation étroite entre la prospérité économique d'une région et la création d'entreprises marque l'intérêt évident à se mobiliser pour promouvoir l'entrepreneuriat. Afin que plus de gens aient l'intention de se lancer

en affaires et entament des démarches de création d'entreprises, la CRÉ de Montréal entend appuyer les initiatives qui créeront les conditions propices au développement de projets d'entreprises en particulier par les jeunes, les femmes et les personnes immigrantes. De même, la CRÉ entend encourager et soutenir ceux et celles qui passent à l'action, en particulier dans les secteurs porteurs d'innovation. Elle s'efforcera de créer des conditions propices au succès de ces entreprises en contribuant à lever les obstacles qu'ils et elles rencontrent.

### Un entrepreneuriat collectif dynamique

Du fait qu'elle est fortement ancrée dans la communauté et qu'elle répond aux besoins de gens qui se mobilisent pour trouver des solutions, l'économie sociale se démarque par sa capacité d'innover et de contribuer à la richesse collective. À Montréal, l'activité économique de l'économie sociale représente un flux de plus de 2 milliards de dollars par année

et crée ou maintient plus de 60 000 emplois, dans différents secteurs d'activité : alimentation, arts et culture, services à la personne et à la famille, habitation, nouvelles technologies et médias, services aux entreprises et aux institutions.

Composantes à part entière de notre structure économique, ces entreprises originales permettent de penser le développement de notre région autrement, que ce soit par la revitalisation de quartiers, la protection de l'environnement, l'accès à des

logements à coût abordable. Portées par une finalité sociale, les entreprises d'économie sociale renforcent la cohésion sociale, favorisent une citoyenneté active et créent des emplois durables, qui ne risquent pas d'être délocalisés.

Depuis plus de treize ans, la CRÉ a assumé, à travers le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM), les mandats de promotion de l'économie sociale, de concertation de ses acteurs et de soutien à la pérennité des entreprises d'économie sociale. Au fil des années, le CÉSÎM est devenu un lieu de concertation régionale reconnu, et souhaité, par les entreprises d'économie sociale et les réseaux de soutien, agissant également comme pôle régional auprès du Chantier de l'économie sociale.

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal reconnaissent aussi l'importance de l'économie sociale pour le développement de la région. En mars 2009, la Ville de Montréal a ouvert de nouvelles avenues de collaboration avec les entreprises collectives dans le cadre d'un « Partenariat en économie sociale et solidaire de la Ville de Montréal ». De son côté, le gouvernement du Québec, reconnaissant l'importance de l'économie sociale pour les collectivités, adoptait en novembre 2008, un Plan d'action pour l'entrepreneuriat collectif intitulé « Économie sociale : pour des communautés plus solidaires ».

Pour la CRÉ, cette reconnaissance ouvre la voie au développement de nouveaux créneaux et secteurs où l'économie sociale est moins présente et stimule des partenariats novateurs. La CRÉ souhaite également intéresser de nouveaux acteurs à l'économie sociale, plus particulièrement parmi les jeunes et les personnes issues de l'immigration. Enfin, elle poursuivra ses efforts pour consolider les entreprises

L'ÉCONOMIE SOCIALE  
REPRÉSENTE  
UN FLUX DE PLUS  
**DE 2 MILLIARDS  
DE DOLLARS**  
PAR ANNÉE

ENTREPRENEURIAT

ELLE CRÉE  
OU MAINTIENT  
PLUS DE  
**60 000  
EMPLOIS**

et favoriser la commercialisation des produits de l'économie sociale, notamment auprès des grands acheteurs que sont les institutions publiques et les entreprises. L'entente spécifique de régionalisation en économie sociale, dans laquelle la CRÉ et le MAMROT contribuent à parts égales, viendra appuyer le développement de ces orientations.

#### **Appuyer les secteurs émergents**

La culture de l'innovation conduit au développement de nouvelles manières de faire et à l'émergence de nouveaux secteurs d'activité. Il faut savoir identifier et appuyer les initiatives porteuses des créateurs et des promoteurs performants d'ici, ceux et celles qui, par la nouveauté de leurs approches, par leur savoir-faire et leurs réalisations, peuvent espérer accéder au succès

et à une situation avantageuse sur les plans national et international.

Depuis quelques années, la CRÉ a contribué de façon significative à structurer des secteurs d'activité économique qui offraient un tel potentiel. C'est ce qui s'est produit avec la mise en place de NanoQuébec qui appuie l'innovation en nanotechnologie et d'Écotech Québec, la grappe québécoise des technologies vertes. La CRÉ a aussi appuyé la création de Montréal Start Up, une société de gestion de capital de risque pour les entreprises naissantes du secteur du logiciel.

La CRÉ entend poursuivre ce type d'intervention en soutenant les secteurs émergents qui, en raison de leur potentiel d'innovation, offrent d'excellentes perspectives quant au développement des marchés et

à la création d'emplois. C'est le cas des technologies propres et des technologies numériques ; les filières de la mode et du bioalimentaire sont également des forces reconnues de l'économie montréalaise avec, en 2010, respectivement 50 000 et 125 000 emplois.

En effet, l'industrie de la mode présente à nouveau, ces dernières années, les caractéristiques d'un secteur émergent. Après New York et Los Angeles, Montréal est le 3<sup>e</sup> pôle de l'industrie de la mode-habillement en Amérique du Nord. Ce secteur affiche un déclin récent de l'emploi principalement attribuable à l'abolition des quotas d'exportation et aux délocalisations. Il offre toutefois de nouvelles perspectives de croissance avec des modèles d'affaires et de production plus innovateurs. En réalisant l'intégration



**succès**

**Entreprises  
innovantes**

**secteurs  
émergents**

**relève**

du secteur, foisonnant mais atomisé, du design de mode, c'est-à-dire en créant un « écosystème » où interagissent les différents acteurs – créateurs, sous-traitants, manufacturiers, main-d'œuvre, etc. – il est possible de développer et de rentabiliser des produits de niche et consolider la place de Montréal comme un des hauts lieux de la conception et de la fabrication des produits de la mode en Amérique du Nord. La CRÉ y contribue déjà, par exemple en soutenant la mise en place de Montréal Couture, une plateforme industrielle intégrée qui travaille à développer de nouvelles assises, essentielles à l'essor du design de mode à Montréal.

Autre exemple, l'industrie bioalimentaire est le secteur s'étant le mieux comporté sur l'île de Montréal durant les dernières années, et ce, malgré la récession de 2008-2009. Cette industrie est promise à un bel avenir ne serait-ce qu'en raison de la demande interne du marché alimentaire québécois. Cependant, cette demande ne pourra être captée que par une capacité accrue des entreprises à s'investir dans les nouvelles niches de marché telles les aliments santé ou ethniques exigeant un plus grand effort en matière d'innovation, de R&D, de conformité aux normes sanitaires ainsi que de commercialisation. De plus, la mise en place prochaine de nouvelles mesures

environnementales touchant les coûts de disposition des emballages alimentaires ainsi que le compostage des déchets organiques va créer les conditions favorables à l'émergence d'une industrie montréalaise des éco-emballages alimentaires.

Dans le contexte de compétitivité internationale actuelle, la CRÉ entend consacrer des efforts pour identifier d'autres secteurs qui présentent de telles perspectives de développement et leur donner l'appui nécessaire pour qu'ils puissent se structurer, se développer, parvenir à maturité et assurer le rayonnement de Montréal.

---

# 4.

## AXES D'INTERVENTION ET PRINCIPALES ORIENTATIONS

### UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET INNOVANTE : CAP SUR L'ENTREPRENEURIAT ET LES SECTEURS ÉMERGENTS

#### 4.1 **Accroître l'entrepreneuriat individuel et collectif sur le territoire montréalais**

- maximiser les conditions de succès des entrepreneurs
- favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes
- assurer une relève entrepreneuriale, en particulier auprès des jeunes, des femmes et des personnes issues de l'immigration
- renforcer l'économie sociale comme modèle de développement économique

#### 4.2 **Soutenir les secteurs émergents de l'économie montréalaise**

- identifier et contribuer à structurer, développer, porter à maturité certains secteurs émergents de l'économie montréalaise
- appuyer l'innovation dans les PME et entreprises d'économie sociale des secteurs émergents

# 5. | L'ENVIRONNEMENT

## L'URGENCE D'AGIR

### Métropole durable du 21<sup>e</sup> siècle

En 2010, travailler au développement régional sans le planifier de façon durable est impensable, voire irresponsable pour les générations futures. La responsabilité collective envers le développement durable apparaît particulièrement importante lorsqu'on habite en milieu urbain. Rappelons ici certains faits saillants du Forum urbain mondial de l'ONU qui s'est tenu à Rio de Janeiro en mars 2010 :

*« Les villes rassemblent aujourd'hui la moitié de l'humanité et demain, en 2030, elles compteront 60 % de la population mondiale. (...) La plus grande partie de la croissance urbaine de demain ne se produira pas dans des mégacités déjà parvenues à maturité comme Pékin, Londres, Los Angeles ou Bombay. Cette*

*croissance se produira dans des villes de plus petite taille, qui rassemblent d'ores et déjà plus de 60 % des urbains d'aujourd'hui. »<sup>11</sup>*

*« L'impact environnemental est proportionnel à l'ampleur du phénomène. Si les villes sont responsables de 75 % des émissions de gaz à effet de serre et consomment 75 % de l'énergie mondiale, c'est parce qu'elles accueillent la moitié de la population mondiale et l'essentiel des activités économiques. »<sup>12</sup>*

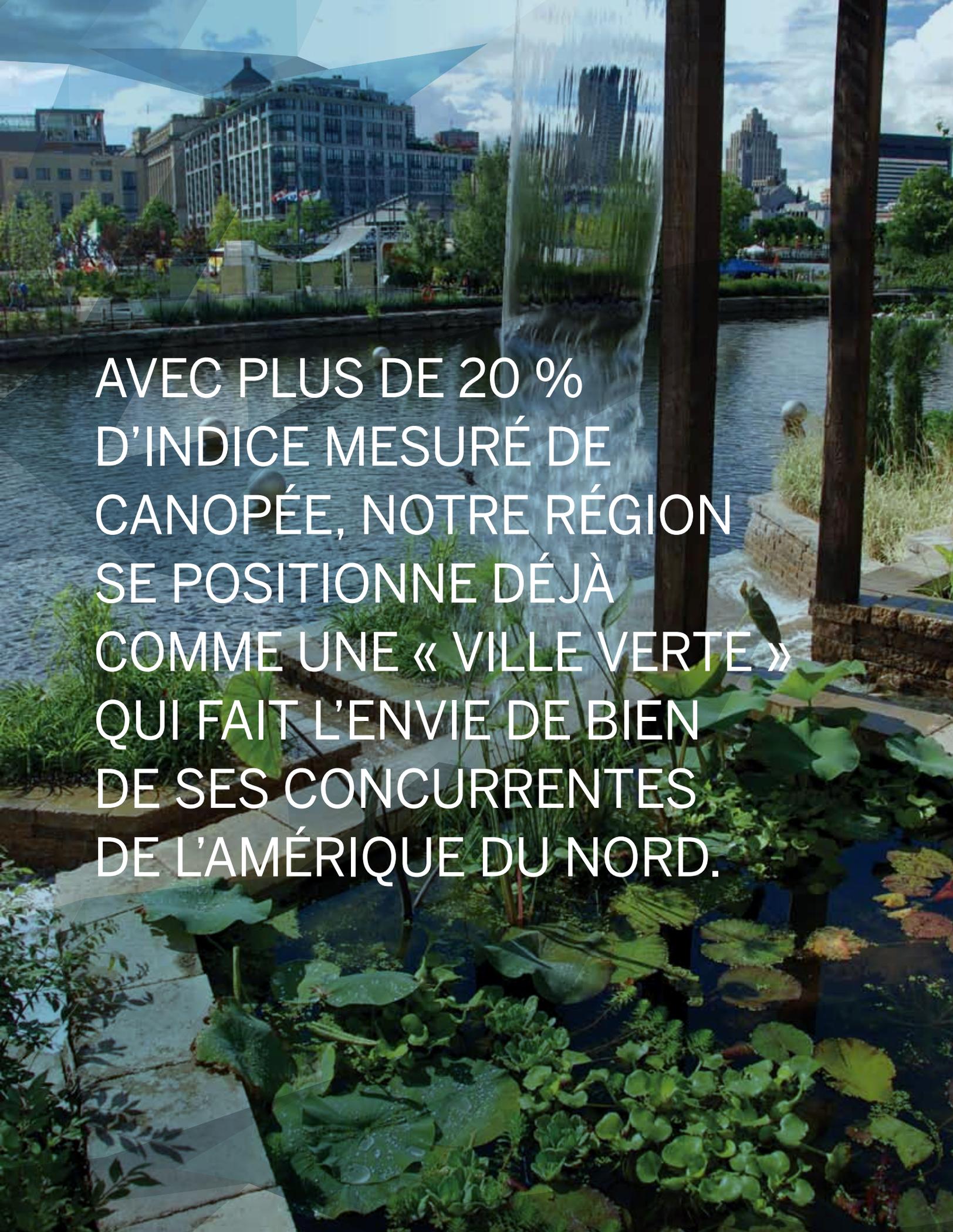
La gestion durable de l'environnement urbain sera donc un des grands défis des prochaines décennies. Les villes de l'avenir sont celles qui savent déjà conjuguer leur développement avec la préservation et la mise en valeur de leur environnement. La prise en compte des enjeux de la durabilité du développement et la

capacité d'y imaginer une vision de leur propre avenir, distingueront les métropoles du 21<sup>e</sup> siècle où il fait bon vivre, grandir et travailler.

Au Québec, c'est dans la grande région de Montréal que l'on retrouve une part significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) et, par conséquent, certains des grands enjeux du Québec en matière de lutte aux changements climatiques. C'est aussi dans la grande région de Montréal que l'on trouve la plus grande manifestation de biodiversité au Québec. Pour toutes ces raisons, Montréal renferme les plus grands potentiels d'intervention et d'impacts au cœur de toute stratégie québécoise de développement durable. C'est là qu'il faut agir. C'est là qu'il faut être innovant.

11. <http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/reinventer-ensemble-la-ville-du-21eme-siecle>

12. [http://www.actu-environnement.com/ae/news/ville\\_durable\\_9896.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/news/ville_durable_9896.php4)

A scenic view of a city waterfront. In the foreground, a large waterfall cascades down a stone wall into a pond filled with lily pads and green plants. The water reflects the surrounding environment. In the background, a canal flows through the city, with modern buildings and a clear sky visible. The overall atmosphere is vibrant and green.

AVEC PLUS DE 20 %  
D'INDICE MESURÉ DE  
CANOPÉE, NOTRE RÉGION  
SE POSITIONNE DÉJÀ  
COMME UNE « VILLE VERTE »  
QUI FAIT L'ENVIE DE BIEN  
DE SES CONCURRENTES  
DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

## Notre responsabilité individuelle et collective dans la lutte aux changements climatiques

Le dioxyde de carbone est le plus important gaz à effet de serre d'origine anthropique. D'après les analyses du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU, la concentration atmosphérique de dioxyde de carbone en 2005 dépassait largement les variations naturelles des 650 000 dernières années de 180 à 300 parties par million (ppm). Le rythme d'accroissement annuel de la concentration de dioxyde de carbone a été plus rapide au cours des 10 dernières années (1,9 ppm par an en moyenne pour 1995-2005) que depuis le début des mesures directes atmosphériques continues (1,4 ppm par an en moyenne pour 1960-2005). La source principale de l'augmentation de la concentration du dioxyde de carbone dans l'atmosphère depuis l'époque préindustrielle provient

Les Montréalais et les Montréalaises, comme d'ailleurs tous les Nord-Américains, sont de grands consommateurs d'énergie, notamment d'énergie fossile. Ils ont donc à cet égard une responsabilité réelle. Pour l'île de Montréal, c'est le secteur des transports qui est le principal émetteur de GES<sup>13</sup>. Que ce soit en matière de transport des personnes ou encore de transport des marchandises, l'augmentation du nombre de véhicules et du nombre de déplacements est en progression constante. L'étalement urbain et l'utilisation prépondérante de la voiture solo dans les déplacements quotidiens en sont en partie responsables. C'est d'ailleurs pourquoi les acteurs régionaux reconnaissent le transport collectif comme une solution d'avenir.

Le transport des marchandises compte pour sa part pour moitié dans ce bilan; les pratiques de l'industrie du *Just in time* dans le transport routier des marchandises, expliquent en partie ces chiffres. Or, si beaucoup

émissions de GES, que ce soit quant à leurs approvisionnements, leurs procédés de fabrication, l'emballage et le transport des marchandises. D'autres initiatives, sans avoir tout l'impact des interventions précédentes, peuvent aussi concourir à la diminution de nos émissions de GES : les initiatives favorisant l'achat local et équitable, par exemple, ou encore le verdissement des centres urbains.

À cet effet, certaines études démontrent l'importance de la préservation de la canopée<sup>14</sup>. Un arbre de taille moyenne peut absorber jusqu'à 2,5 kg de carbone par an et réduire de 30 % les besoins de climatisation des immeubles avoisinants. C'est sans compter les autres bénéfices environnementaux comme la captation de métaux lourds ou l'absorption de grandes quantités d'eau qui sont ainsi déviées du réseau de traitement des eaux. L'arbre peut jouer un rôle majeur dans une stratégie visant la réduction des gaz à effet de serre et la préservation de la vitalité des espèces végétales et fauniques.

## MONTRÉAL RENFERME LES PLUS GRANDS POTENTIELS D'INTERVENTION ET D'IMPACTS AU CŒUR DE TOUTE STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR. C'EST LÀ QU'IL FAUT ÊTRE INNOVANT.

de l'utilisation des combustibles fossiles. Or les experts sont formels, la poursuite des émissions de GES au rythme actuel ou à un rythme supérieur provoquerait un réchauffement supplémentaire et entraînerait de nombreuses modifications du système climatique mondial au cours du 21<sup>e</sup> siècle, de même que l'élévation du niveau de la mer pendant des siècles. Ils s'entendent pour souligner l'urgence d'agir.

d'analyses et de débats ont eu cours ces dernières années sur les enjeux de la mobilité durable des personnes, les études, les réflexions et les actions relatives au transport durable des marchandises dans la région de Montréal sont encore à développer.

Les entreprises, les institutions et les organisations ont une responsabilité importante en matière d'efficacité énergétique et de réduction de leurs

Lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP11) tenue à Montréal en décembre 2005, le maire de Montréal et ses collègues des autres grandes villes participantes se sont engagés à réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) de leurs collectivités locales d'ici l'année 2020 par rapport au niveau de l'année 1990. Cet objectif a été repris dans le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* de la Ville de Montréal, ainsi que souligné dans son *Plan de transport*.

Cet objectif interpelle donc toute la communauté. Le succès du projet *Défi Climat* témoigne justement de la sensibilité et des préoccupations de la population à cet égard. Cette

13. Communauté métropolitaine de Montréal, *Portrait des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*, septembre 2010. Ville de Montréal, *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, octobre 2010.

14. La canopée est l'étage supérieur de la forêt, en contact direct avec l'atmosphère libre. Elle est parfois considérée comme un habitat ou un écosystème en tant que tel.



sensibilité nouvelle est vive, particulièrement chez la relève; les jeunes en effet perçoivent de plus en plus que ce sont eux et elles qui auront à relever le défi de construire un monde différent. À cet effet, la CRÉ entend poursuivre sa collaboration à l'atteinte des objectifs du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* avec ses partenaires, notamment en soutenant les initiatives citoyennes et celles impliquant les jeunes.

#### **Favoriser la biodiversité sur le territoire montréalais**

Contrairement à bien des idées reçues, c'est dans la région pourtant fortement urbanisée de l'archipel de Montréal, que l'on retrouve la plus grande diversité biologique au Québec : variété des plantes, des arbres et des arbustes; variété de la faune, notamment des ressources aviaires et aquatiques. Certaines

**LA CRÉ SOUHAITE ENCOURAGER LES PROJETS PILOTES, LES ACTIONS EXEMPLAIRES DE VERDISSEMENT ET D'AGRICULTURE URBAINE COMME AUTANT DE VITRINES SUSCEPTIBLES DE FAIRE RAYONNER MONTRÉAL COMME LE LIEU D'UNE VISION NOUVELLE DE LA FORCE D'ATTRACTION DES ÉCOCITÉS DE DEMAIN.**

espèces indigènes sont malheureusement déjà classées comme menacées. La disparition des milieux humides, l'artificialisation des rives du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, la perte progressive des derniers boisés, la canalisation des ruisseaux de l'Île sont autant d'interventions qui menacent le patrimoine naturel et la biodiversité de la région.

La CRÉ souhaite développer avec le gouvernement du Québec, notamment avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et le ministère du Développement durable,

de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), une entente de collaboration pour susciter sur le territoire montréalais des initiatives nouvelles, adaptées à notre milieu urbanisé, qui favoriseront le maintien de ce patrimoine de biodiversité.

Avec plus de 20 % d'indice mesuré de canopée, notre région se positionne déjà comme une « ville verte » qui fait l'envie de bien de ses concurrentes de l'Amérique du Nord. À cet effet, la Ville de Montréal s'est dotée d'une *Politique de l'arbre* et d'un plan d'action conséquent. L'objectif retenu

est de porter cet indice à 25 % d'ici 2025. L'augmentation de la canopée dans les cours d'école, les espaces privés tels les centres commerciaux et les parcs industriels, le développement de corridors verts, représentent justement des exemples d'initiatives de préservation de la biodiversité adaptées à notre milieu, la présence d'arbres favorisant le développement des espèces et plus particulièrement de la faune aviaire. Il s'agit là de possibilités d'interventions majeures pour contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et contrer les îlots de chaleur, améliorant ainsi de façon sensible la qualité de vie de bon nombre de nos concitoyennes et de nos concitoyens, notamment dans certains quartiers centraux défavorisés. C'est aussi l'occasion d'associer les communautés locales et les citoyens à ce vaste chantier urbain.

Si les Montréalais et Montréalaises sont fiers à juste titre des grands parcs naturels de l'Île et sont conscients de leur importance stratégique pour maintenir la biodiversité, de nouvelles approches se développent aussi pour maximiser tout le potentiel de la région à cet égard : jardins communautaires ; potagers domestiques ; verdissement des cours d'école, des stationnements, des ruelles ; corridors et toits verts.

Il y a là un courant fort d'innovation en matière, par exemple, de verdissement et d'agriculture urbaine, un secteur en développement, qui mérite qu'on s'y intéresse comme un secteur émergent, porteur d'une vision nouvelle du rapport du citoyen urbain à son environnement immédiat. La CRÉ souhaite encourager les projets pilotes, les actions exemplaires de verdissement et

d'agriculture urbaine comme autant de vitrines susceptibles de faire rayonner Montréal comme le lieu d'une vision nouvelle de la force d'attraction des écocités de demain.

-----

---

# 5.

## AXES D'INTERVENTION ET PRINCIPALES ORIENTATIONS

### L'ENVIRONNEMENT : L'URGENCE D'AGIR

---

#### 5.1 Lutter contre les changements climatiques

- susciter des initiatives innovantes d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

#### 5.2 Favoriser la biodiversité sur le territoire montréalais

- appuyer les projets visant l'augmentation de la canopée, le verdissement et l'agriculture urbaine
- développer de nouvelles pratiques et de nouveaux espaces propices à la protection des espèces et à la préservation de la biodiversité

ISBN : 978-2-923197-51-7

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Adopté par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Montréal  
le 27 octobre 2010.



1550, rue Metcalfe, bureau 810, Montréal (QC) H3A 1X6  
T. 514.842.2400 F. 514.842.4599  
[www.credemontreal.qc.ca](http://www.credemontreal.qc.ca)